

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1387

présenté par
Mme Le Nabour

ARTICLE 8 BIS A

À la fin de l'avant-dernière phrase de l'alinéa 9, substituer aux mots :

« dudit titulaire »

les mots :

« du titulaire du compte ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.